

QUAND LES FEMMES S'ARRÊTENT

LE MONDE S'ARRÊTE!

Ce 8 mars 2019, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, nous appelons à la grève.

- Stop à la violence économique et à la précarité des travailleuses à temps partiel - 78,9% des temps partiels sont occupés par des femmes, 90% sont non choisis
- Des temps partiels avec un salaire au minimum au-dessus du seuil de pauvreté : 1.115€ net par mois pour une isolée
- Réduction collective du temps de travail sans perte de salaire
- Ecart salarial 0%
- Pension minimum à 1.500€
- Reconnaissance des métiers pénibles exercés par les femmes
- Une fin de carrière en douceur à partir de 55 ans
- Des équipements collectifs en suffisance et accessibles
- Dépenalisation de l'avortement
- Libre circulation des migrantes
- Stop aux violences
- Stop aux préjugés sexistes

Les femmes participent à tous les aspects de la vie, c'est pourquoi cette grève va plus loin que le travail salarié et touche également au travail domestique, au soin aux autres, à la consommation et aux études.
Lançons donc un message fort à la société :
"si les femmes s'arrêtent, le monde s'arrête".

GRÈVE DES FEMMES LE 8 MARS 2019

Rassemblement à 14h
Place de l'Europe à Bruxelles



En collaboration avec le Collecti.e.f 8 maars



Journée internationale des Droits des Femmes